

Source : <http://www.lalibre.be/actu/planete/le-marche-carbone-remis-sur-l-etabli-58a3674ccd702bc319307338>

Téléchargement 19 02 2017

# Le marché carbone remis sur l'établi

Gilles Toussaint Publié le - Mis à jour le 15 février 2017



**Planète Les eurodéputés doivent s'accorder sur la réforme du système d'échange de quotas CO<sub>2</sub>.**

Multiplier au minimum le prix de la tonne de dioxyde de carbone par six... C'est selon les experts, l'objectif auquel doit aboutir la réforme du "marché carbone" européen si l'on veut que celui-ci remplisse enfin la mission qui a justifié sa mise sur pied : orienter les investissements des industriels vers les technologies propres. Et, au passage, permettre à l'Union européenne de respecter la promesse faite lors du sommet de Paris, qui consiste à réduire de 40 % ses émissions de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030.

Tel est donc l'enjeu du vote qui se déroule ce mercredi au Parlement européen, où les eurodéputés doivent arrêter leur position de négociation sur la proposition de mise à jour de ce mécanisme formulée par la Commission il y a un an et demi.

Créé en 2005, le Système communautaire d'échange de quotas d'émissions (SCEQE pour les initiés) concerne 11 500 installations industrielles, représentant 43 % des émissions de gaz à effet de serre de l'UE : aciéries, centrales électriques... Il repose sur une idée simple : en réduisant progressivement le nombre de quotas alloués à ces entreprises, on augmente théoriquement le prix à payer pour cette pollution, encourageant du coup l'entreprise à moderniser son outil - en se tournant vers les énergies

renouvelables, par exemple. Mais la trop grande générosité des Etats membres dans l'allocation gratuite de ces quotas lors la phase initiale du SCEQE et le ralentissement des activités économiques suite à la crise de 2008 ont eu raison de ces belles intentions. La surabondance de quotas sur le marché a entraîné un écroulement des prix qui stagnent aujourd'hui autour de cinq euros la tonne.

### **Les cimentiers en ligne de mire**

Ce mercredi, les eurodéputés doivent notamment décider s'ils confirment l'accord trouvé en décembre dernier en commission de l'environnement, à savoir réduire le plafond des quotas d'émissions mis sur le marché de 2,4 % par an entre 2021 et 2030 au lieu des 2,2 % proposés par l'exécutif européen. L'Alliance des conservateurs et réformistes européens (ECR), ainsi que les conservateurs du PPE - groupe majoritaire dans l'hémicycle - sont contre et veulent s'en tenir au seuil proposé. Mais le PPE a néanmoins ouvert la porte à un compromis, en proposant une possibilité de révision à la hausse en 2024. Tout le monde semble par contre s'accorder sur l'idée de renforcer le système de gel temporaire des quotas activé en cas de surplus excessif sur le marché; et sur la décision d'effacer définitivement 800 millions de tonnes de cette réserve en 2021.

L'autre sujet qui risque de diviser les parlementaires porte sur la volonté de réduire le nombre de secteurs industriels qui reçoivent toujours gratuitement ces quotas en raison de leur exposition à la concurrence internationale et aux risques de délocalisation. En ligne de mire, les cimentiers accusés de réaliser d'importants profits, sans avoir pour autant investi dans des installations moins polluantes - ce qu'ils contestent. Les élus verts et une partie des sociaux-démocrates souhaitent mettre un terme à cette gratuité et mettre en place un système qui protège les producteurs européens en imposant plutôt une forme de taxation CO2 sur les importations de ces matériaux. Une option à laquelle s'oppose le PPE, estimant qu'elle apporte de l'eau au moulin des partisans du protectionnisme.

### **Quelques carottes...**

Face à l'hostilité que suscite le renforcement du marché carbone, le texte propose, entre autres, de consacrer une partie de l'argent récolté via la mise aux enchères des quotas (57 % sont vendus et 43 % accordés gratuitement aux industriels) à un "fonds de modernisation" auxquels auraient accès les Etats membres dont le PIB par habitant est inférieur à 60 % de la moyenne européenne. Ceux-ci pourraient en outre déroger au principe de mise aux enchères intégrale des quotas pour la production d'électricité. Une manière d'amadouer la Pologne, toujours accro au charbon.